



**Bureau Veritas Exploitation Montpellier**  
451, rue Denis Papin  
34000 Montpellier  
Acoustique / Vibration / Eclairage

**A l'attention de**  
M. LOUAGE  
Communauté de communes du  
Limouxin  
2, place Joseph Alcantara  
11300 LIMOUX

## Rapport acoustique

### Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

Intervention le 29/03/22

Personnes présentes :

M.CORION (Communauté de communes du Limouxin)

**Lieu d'intervention :**

Déchetterie de Saint Martin de  
Villéréglan-Départementale 19  
11300 SAINT MARTIN DE  
VILLEREGLAN

Intervention réalisée par : T. VIALLET ☎ : 07 70 01 08 99

Rapport n° 797519-13796104-1-1-1

Rédigé le 01/04/2022 à Montpellier par : T. VIALLET (☎ : 07 70 01 08 99)

*viallet*

Ce rapport contient **19** pages (y compris les annexes).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

## SUIVI DU DOCUMENT

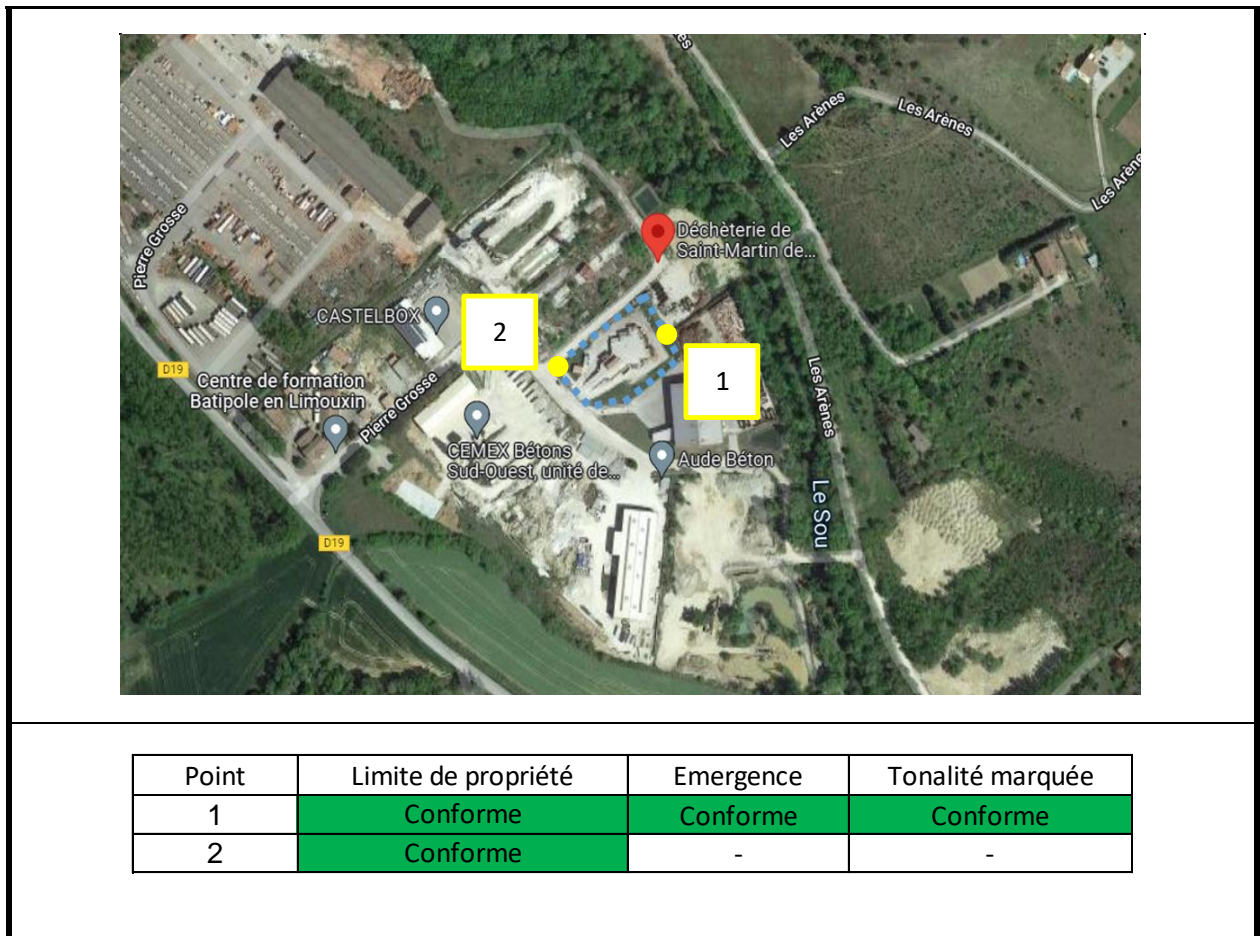
Révision	Commentaires
0	Première émission du document

## SOMMAIRE

<b>1. Synthèse des résultats .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Objet de l'intervention .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Textes de référence.....</b>	<b>5</b>
3.1 Textes réglementaires et normatifs .....	5
3.2 Rappels réglementaires .....	5
<b>4. PRESENTATION DU SITE .....</b>	<b>7</b>
4.1 Situation géographique .....	7
4.2 Activité principale du site .....	7
4.3 Jours et horaires d'exploitation .....	7
4.4 Principales sources de bruit.....	7
<b>5. PROCEDURE DE MESURE .....</b>	<b>8</b>
5.1 Choix des points et intervalles d'observation et de mesurage .....	8
5.2 Evénements particuliers.....	8
<b>6. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS .....</b>	<b>9</b>
6.1 Conditions météorologiques .....	9
6.2 Valeur en limite de site.....	9
6.3 Emergence sonore dans le voisinage.....	9
6.4 Tonalité marquée .....	9
<b>7. CONCLUSION .....</b>	<b>10</b>

## ANNEXES

# 1. Synthèse des résultats



## 2. Objet de l'intervention

---

Des mesurages de bruit ont été réalisés en limite de propriété et dans le voisinage du site :

Déchetterie de Saint Martin de Villeréglan  
Départementale 19  
11300 SAINT MARTIN DE VILLERÉGLAN

Le but de cette intervention a été de contrôler le respect des objectifs acoustiques définis dans le cadre des textes réglementaires.

Ce rapport présente les résultats de ces mesurages ainsi que leur interprétation par rapport aux textes mentionnés ci-après.

## 3. Textes de référence

---

### 3.1 Textes réglementaires et normatifs

- ◀ Arrêté du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement
- ◀ Norme NF S 31-010 de 1996 relative à la caractérisation et au mesurage des bruits de l'environnement et ses avenants

### 3.2 Rappels réglementaires

#### Indicateur général :

Il s'agit du  $L_{Aeq}$ . La durée d'intégration  $\tau$  des  $L_{Aeq,\tau}$  est généralement de 1 seconde.

#### Indicateur complémentaire :

Il s'agit de l'indice fractile  $L_{50}$ . Il est utilisé uniquement pour le calcul de l'émergence dans le cas où la différence  $L_{Aeq}-L_{50}$  est supérieure à 5 dB(A).

Le  $L_{50}$  représente le niveau acoustique qui est dépassé pendant 50 % de l'intervalle du temps considéré. Il est calculé sur au moins 400  $L_{Aeq,\tau}$ .

## Rappel de la réglementation (arrêté type)

### ◀ Emergence :

L'émergence (différence entre bruit résiduel et bruit ambiant, comportant le bruit de l'installation) autorisée par la réglementation dans les zones où cette émergence est réglementée est de :

Niveau de bruit ambiant existant dans les ZER, incluant le bruit de l'établissement	Emergence admissible de 7h à 22h, sauf dimanches et jours fériés  Calcul sur LAeq ou L50	Emergence admissible de 22h à 7h, et dimanches et jours fériés  Calcul sur LAeq ou L50
> 35 dB(A) et ≤ 45 dB(A)	6 dB(A)	4 dB(A)
> 45 dB(A)	5 dB(A)	3 dB(A)

### ◀ Valeurs maximales autorisées, en limite de propriété de l'installation :

Niveau de bruit ambiant en limite de site ICPE, incluant le bruit de l'établissement	Valeur admissible de 7h à 22h, sauf dimanches et jours fériés  Calcul sur LAeq	Valeur admissible de 22h à 7h, et dimanches et jours fériés  Calcul sur LAeq
Sauf si niveau initial > aux objectifs	70 dB(A)	60 dB(A)

### ◀ Tonalité marquée :

L'installation est à l'origine d'une tonalité marquée non réglementaire :

- si une bande de 1/3 d'octave émerge des bandes adjacentes tel que défini dans le tableau ci-après
- si le bruit à son origine apparaît plus de 30 % du temps de fonctionnement de l'installation

Fréquences centrales de 1/3 d'octave		
50 à 315 Hz	400 à 1250 Hz	1600 à 8000 Hz
10 dB	5 dB	

## 4. PRESENTATION DU SITE

---

### 4.1 Situation géographique

La déchetterie de Saint Martin de Villeréglan est située sur la départementale 19. Elle est entourée d'entreprises dans une zone d'activité. Une habitation est présente en partie nord-est du site.



### 4.2 Activité principale du site

Centre de collecte des déchets.

### 4.3 Jours et horaires d'exploitation

Fonctionnement du site du lundi au samedi de 8H15 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

### 4.4 Principales sources de bruit

Voir détails par points sur fiches en annexe.

## 5. PROCEDURE DE MESURE

La méthode de mesurage de type expertise, définie par l'arrêté du 23/01/97, a été retenue. Le matériel utilisé est précisé en annexe 1.

### 5.1 Choix des points et intervalles d'observation et de mesurage

2 points de mesure ont été retenus en limite de propriété et dans le voisinage du site. Ces points sont repérés sur le plan ci-après ainsi que sur les photographies en annexe.

Point	Description	Hauteur (m)	Intervalles d'observation et mesurage	Remarques
1	Est du site	1,6	10h00-16h30	Proche ZER
2	Ouest du site	1,6	10h00-16h30	/

Position des points de mesure



### 5.2 Evénements particuliers

Impact important de l'activité Covaldem attenante à la déchetterie.



## 6. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

---

### 6.1 Conditions météorologiques

Celles-ci sont détaillées en annexe 2.

### 6.2 Valeur en limite de site

L'indice réglementaire retenu est le LAeq, sauf indication contraire. Les valeurs sont arrondies à 0,5 dB, conformément à la normalisation.

Point de mesure	Description	Période	Valeur relevée dB(A)	Valeur limite dB(A)	Avis
1	Est du site	Diurne	50	70	Conforme
2	Ouest du site	Diurne	57	70	Conforme

Les valeurs mesurées sont conformes pour les points sur la période réglementaire diurne.

### 6.3 Emergence sonore dans le voisinage

Point de mesure	Zone à émergence réglementée	Période	Indicateur utilisé	Bruit ambiant dB(A)	Bruit résiduel dB(A)	Emergence calculée dB(A)	Emergence autorisée dB(A)	Avis
1	Est du site	Diurne	L50	45,5	41	4,5	5	Conforme

Les valeurs mesurées sont conformes pour le point sur la période réglementaire diurne.

### 6.4 Tonalité marquée

Aucune tonalité marquée n'a été relevée, au sens de l'arrêté du 23 janvier 1997.

## 7. CONCLUSION

---

Une campagne de mesures de bruit a été réalisée le 29/03/22 en limite de propriété et dans le voisinage du site suivant :

Déchetterie de Saint Martin de Villeréglan  
Départementale 19  
11300 SAINT MARTIN DE VILLERÉGLAN

Les résultats conduisent aux constats suivants :

	Commentaires
<b>Niveaux en limite de site</b>	
Conformes	-
<b>Emergences dans le voisinage</b>	
Conformes	-
<b>Tonalités marquées</b>	
Conformes	-



## Annexe 1 : Liste du matériel de mesure utilisé

### Matériel utilisé

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 27/10/1989 (modifié le 30/05/08), nos sonomètres font l'objet de vérifications périodiques dans un laboratoire agréé.

**PAR AILLEURS, DES VERIFICATIONS INTERNES DECRITES DANS LA NORME NF S 31-010 OU A DEFAUT DANS NOS PROCEDURES QUALITES, SONT EFFECTUEES REGULIEREMENT.**

**x = matériel utilisé**

Matériel utilisé	Réglages utilisés	N° Identification B.V.	Désignation	Marque	Type	N° de série	Classe	Prochaine vérification périodique
x	LAeq 1s	CB519-SONO 11	Sonomètre intégrateur	01dB-Metravib	FUSION	11010	1	28/02/2022
			Préamplificateur	01dB-Metravib	PRE 22	11058		
			Microphone	01dB-Metravib	GRAS 40CE	226246		
		CB519-Cal-08	Calibreur	01dB-Metravib	CAL21	34 164 901		
x	LAeq 1s	CB519-SONO 18	Sonomètre intégrateur	01dB-Metravib	FUSION	14256	1	27/12/2023
			Préamplificateur	01dB-Metravib	PRE 22	2135129		
			Microphone	01dB-Metravib	GRAS 40CE	470547		
		CB519-Cal-14	Calibreur	01dB-Metravib	CAL31	86 723		



## **Annexe 2 : Fiches de présentation des résultats**



## Estimation de l'influence des conditions météo

Lorsque la distance source/récepteur est supérieure à 40 m, les conditions de vent et température doivent être indiquées comme suit.

Les caractéristiques "U" pour le vent et "T" pour la température peuvent être estimées selon le codage ci-après :

### Conditions thermiques :

Période	Rayonnement/couverture nuageuse	Humidité	Vent	Ti
Jour	Fort	Sol sec	Faible ou moyen	T1
			Fort	T2
		Sol humide	Faible ou moyen ou fort	T2
	Moyen à faible	Sol sec	Faible ou moyen ou fort	T2
			Sol humide	Faible ou moyen
		Fort	T3	
Période de lever ou de coucher du soleil				T3
Nuit	Ciel nuageux		Faible ou moyen ou fort	T4
	Ciel dégagé		Moyen ou fort	T4
			Faible	T5

### Conditions aérodynamiques :

	Contraire	Peu contraire	De travers	Peu portant	Portant
Vent fort >3m/s	U1	U2	U3	U4	U5
Vent moyen 1m/s<V<3m/s	U2	U2	U3	U4	U4
Vent faible <1m/s	U3	U3	U3	U3	U3


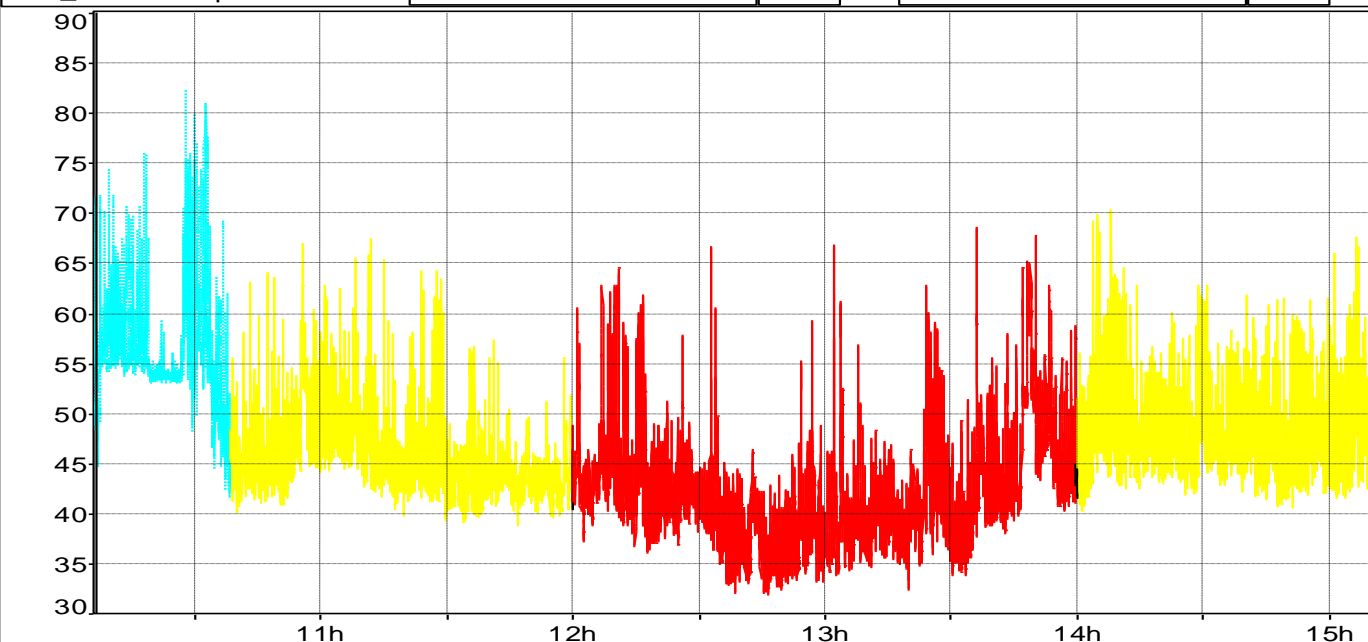
L'estimation qualitative de l'influence des conditions météorologiques se fait par l'intermédiaire de la grille ci-dessous :


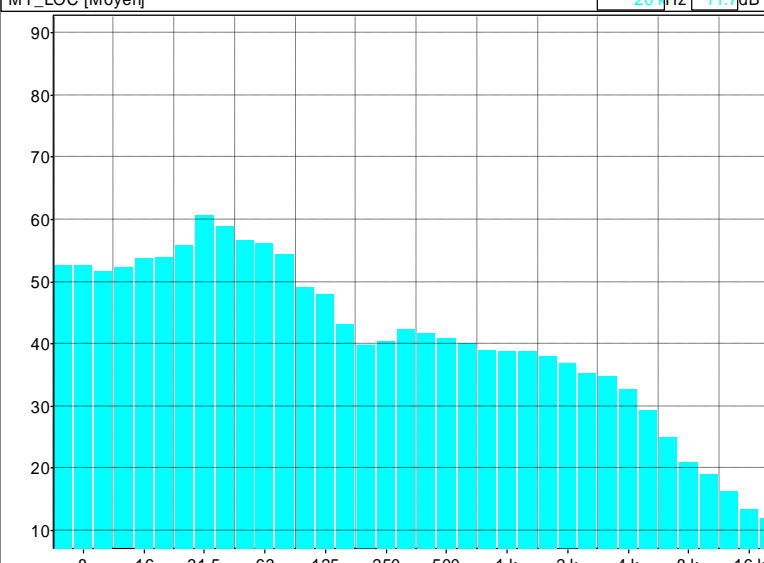


	U1	U2	U3	U4	U5
T1		--	-	-	
T2	--	-	-	Z	+
T3	-	-	Z	+	+
T4	-	Z	+	+	++
T5		+	+	++	


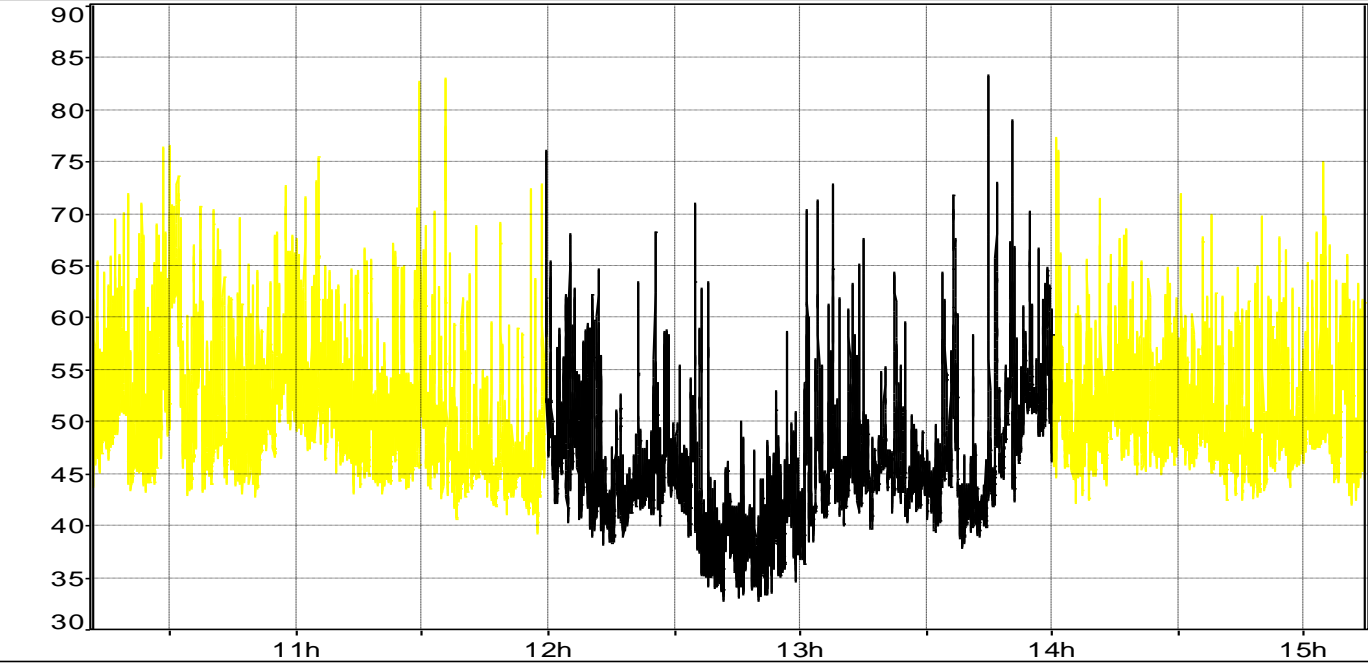

- Conditions défavorables pour la propagation sonore
- Conditions défavorables pour la propagation sonore
- Z Conditions homogènes pour la propagation sonore
- + Conditions favorables pour la propagation sonore
- ++ Conditions favorables pour la propagation sonore

<b>Point : 1</b>	<b>Est du site - h = 1,6 m</b>	<b>le 29/03/22</b>	<b>Jour</b>
------------------	--------------------------------	--------------------	-------------

Photographie du point de mesure	Sources de bruit	Evolution temporelle	
	<p style="text-align: center;"><b>Du site :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- passage des véhicules légers et camions du site</li> <li>- chutes gravats/objets dans les bennes</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Dans l'environnement du site :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avifaune</li> <li>- perception importante de l'activité des entreprises avoisinantes</li> </ul>	MY_LOC Leq 1s A	MAR 29/03/22 10h06m26 52,8dB
			
		<p>..... perturbation covaldem at</p> <p>— Résiduel</p> <p style="text-align: center;">— Ambient jour — Résiduel jour</p>	

Repérage du point de mesure	Conditions météorologiques	Tableau de résultats		Spectre		
	<b>Jour</b>	Fichier	20220329_100626_151036_1.CMG			
	Vent faible	Ciel dégagé	Sol sec	Direction de travers	Lieu	MY_LOC
	U3T2 : - Conditions défavorables pour la propagation sonore				Type de données	Leq
					Pondération	A
				Début	29/03/22 10:06:26	
				Fin	29/03/22 15:10:37	
				Leq particulier	L50	
				Durée cumulée	h:min:s	
				Source		
				Ambiant jour	50,1 45,7 02:31:20	
				Résiduel jour	48,2 40,9 01:59:47	
				perturbation covaldem attendant	63,5 55,2 00:32:20	
				MY_LOC [Moyen]	20 Hz 11,7dB ()	
						



Point : 2      Ouest du site - h = 1,6 m		le 29/03/22		Jour																																						
Photographie du point de mesure	Sources de bruit	Evolution temporelle																																								
	<p><b>Du site :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- passage des véhicules légers et camions du site</li> <li>- chutes gravats/objets dans les bennes</li> </ul> <p><b>Dans l'environnement du site :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avifaune</li> <li>- perception importante de l'activité des entreprises avoisinantes</li> </ul>	<table border="1"> <tr> <td>MY_LOC</td> <td>Leq 1s A</td> <td>MAR 29/03/22 10h11m38</td> <td>48,6dB</td> <td>MAR 29/03/22 15h14m52</td> <td>48,5dB</td> </tr> </table>  <p>— Ambient jour — Résiduel</p>				MY_LOC	Leq 1s A	MAR 29/03/22 10h11m38	48,6dB	MAR 29/03/22 15h14m52	48,5dB																															
		MY_LOC	Leq 1s A	MAR 29/03/22 10h11m38	48,6dB	MAR 29/03/22 15h14m52	48,5dB																																			
<p><b>Repérage du point de mesure</b></p> 		<p><b>Conditions météorologiques</b></p> <p><b>Jour</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Vent</td> <td>Ciel</td> <td>Sol</td> <td>Direction</td> </tr> <tr> <td>faible</td> <td>dégagé</td> <td>sec</td> <td>de travers</td> </tr> </table> <p>U3T2 : - Conditions défavorables pour la propagation sonore</p>		Vent	Ciel	Sol	Direction	faible	dégagé	sec	de travers	<p><b>Tableau de résultats</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Fichier</td> <td colspan="2">20220329_101138_151452_1.CMG</td> </tr> <tr> <td>Lieu</td> <td colspan="2">MY_LOC</td> </tr> <tr> <td>Type de données</td> <td colspan="2">Leq</td> </tr> <tr> <td>Pondération</td> <td colspan="2">A</td> </tr> <tr> <td>Début</td> <td colspan="2">29/03/22 10:11:38</td> </tr> <tr> <td>Fin</td> <td colspan="2">29/03/22 15:14:53</td> </tr> <tr> <td>Source</td> <td>Leq particulier</td> <td>Durée cumulée</td> </tr> <tr> <td></td> <td>dB</td> <td>h:min:s</td> </tr> <tr> <td>Ambiant jour</td> <td>57,1</td> <td>03:02:19</td> </tr> </table>		Fichier	20220329_101138_151452_1.CMG		Lieu	MY_LOC		Type de données	Leq		Pondération	A		Début	29/03/22 10:11:38		Fin	29/03/22 15:14:53		Source	Leq particulier	Durée cumulée		dB	h:min:s	Ambiant jour	57,1	03:02:19	<p><b>Spectre</b></p>	
Vent	Ciel	Sol	Direction																																							
faible	dégagé	sec	de travers																																							
Fichier	20220329_101138_151452_1.CMG																																									
Lieu	MY_LOC																																									
Type de données	Leq																																									
Pondération	A																																									
Début	29/03/22 10:11:38																																									
Fin	29/03/22 15:14:53																																									
Source	Leq particulier	Durée cumulée																																								
	dB	h:min:s																																								
Ambiant jour	57,1	03:02:19																																								

## Annexe 3 : GLOSSAIRE

## Niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A, LAeq,T

Valeur du niveau de pression acoustique pondéré A d'un son continu stable qui, au cours d'une période spécifiée T, a la même pression acoustique quadratique moyenne qu'un son considéré dont le niveau varie en fonction du temps.

## Niveau acoustique fractile, LAN,τ

Par analyse statistique de LAeq courts, on peut déterminer le niveau de pression acoustique pondéré A qui est dépassé pendant N % de l'intervalle de temps considéré, dénommé «Niveau acoustique fractile». Son symbole est LAN,τ par exemple LA90,1s est le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A dépassé pendant 90 % de l'intervalle de mesure, avec une durée d'intégration égale à 1 s.

## Bruit ambiant

Bruit total existant dans une situation donnée pendant un intervalle de temps donné. Il est composé de l'ensemble des bruits émis par toutes les sources proches et éloignées.

## Bruit particulier

Composante du bruit ambiant qui peut être identifiée spécifiquement et que l'on désire distinguer du bruit ambiant notamment parce qu'il est l'objet d'une requête.

## Bruit résiduel

Bruit ambiant, en l'absence du (des) bruit(s) particulier(s), objet(s) de la requête considérée.

## Emergence

Modification temporelle du niveau du bruit ambiant induite par l'apparition ou la disparition d'un bruit particulier. Cette modification porte sur le niveau global ou sur le niveau mesuré dans une bande quelconque de fréquence.

## Tonalité marquée

La tonalité marquée est détectée dans un spectre non pondéré de tiers d'octave quand la différence de niveaux entre la bande de 1/3 d'octave et les quatre bandes de 1/3 d'octave les plus proches (les deux bandes immédiatement inférieures et les deux bandes immédiatement supérieures) atteint ou dépasse les niveaux indiqués dans le tableau ci-après pour la bande considérée.

Cette analyse se fera à partir d'une acquisition minimale de 10 s.

Cette analyse se fera à partir d'une acquisition minimale de 10 s		
50 Hz à 315 Hz	400 Hz à 1250 Hz	1600 Hz à 8000 Hz
10 dB	5 dB	5 dB

L'émergence n'est pas calculée lorsqu'on ne dispose pas d'au moins deux bandes adjacentes.